

**Patrick Alexander Dery**

Prenez avis que Clement Element, dont l'adresse du domicile est le 130, rue Royal, Châteauguay, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Patrick Alexander Dery, né le 16 juin 1960 à Westmount et fils de Rita Dery.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Patrick Alexander Dery dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Element.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Châteauguay, le 17 février 2009

CLEMENT ELEMENT

33599-9-2

**Sylvie Jade Nugent**

Prenez avis que Sabine Barthold Robillard, dont l'adresse du domicile est le 39, rue Richard-Helmer, Gatineau, a déclaré au Directeur de l'état civil être la mère de Sylvie Jade Nugent, née le 30 septembre 2005 à Port-au-Prince et fille de Bianca Nugent.

En conséquence, la soussignée requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme mère de Sylvie Jade Nugent dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Barthold-Nugent.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Gatineau, le 10 février 2009

SABINE BARTHOLD ROBILLARD

33630-10-2

**Yohan Leduc**

Prenez avis que Michaël Garceau, dont l'adresse du domicile est le 980, rue De Mézy, appartement 2, Trois-Rivières, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Yohan Leduc, né le 28 novembre 2007 à Trois-Rivières et fils de Audrey Leduc.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Yohan Leduc dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Leduc-Garceau.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Trois-Rivières, le 26 octobre 2008

MICHAËL GARCEAU

33631-10-2

---

**Ministères, Avis concernant les...**


---

**Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire**


---

**Municipalité de paroisse de Saint-Louis-de-Blandford**
*Changement de nom*

La ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 26 février 2009, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de paroisse de Saint-Louis-de-Blandford pour lui donner le nom de Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford située dans la municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

*La ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire,*  
NATHALIE NORMANDEAU

1950